

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue au Centre multifonctionnel situé au 453A rue Ennis, mardi 6 octobre 2020 à 19H00

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Est absent :
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux
4. LÉGISLATION
 - 4.1 Adoption du règlement 194-2020
 - 4.2 Adoption du règlement 195-2020
5. FINANCES
 - 5.1 Compte pour approbation
 - 5.2 Autorisation pour effectuer un financement temporaire pour le projet du rang 9 phase 2
 - 5.3 Directive de paiement numéro 3 pour les travaux du rang 9 phase 1
 - 5.4 Paiement des travaux d'investigation et de préparation du réservoir d'eau potable et réaffectation des crédits engagés
 - 5.5 Recommandation de paiement # 5 – réception finale rang 6 Sud
 - 5.6 Recommandation de paiement # 1 – Réhabilitation et mise à niveau de réservoir d'eau potable
 - 5.7 Facture des Architectes Odette Roy et Isabelle Jacques inc.
 - 5.8 Facture de Les Pompes M.C. inc. pour la réhabilitation du réservoir d'eau potable
6. MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX
 - 6.1 Proposition d'entente à la Municipalité de Saint-Hilaire-de-Dorset pour entretien hivernal dans le rang Grand Shenley

- 6.2 Autorisation pour une demande d'aide financière dans le programme PSPGPRSPE du ministère de la Famille
- 6.3 Approbation pour certificat de réception provisoire des ouvrages
- 6.4 Confirmation du coût réel et attestation de la fin des travaux – rang 9 phase 1
- 6.5 Soumission pour mélangeur submersible pour le réservoir d'eau potable
- 6.6 Approbation du règlement 62-20
- 6.7 Proposition de WSP pour révision et mise à jour du Plan d'intervention.
- 6.8 Adhésion au service du transport adapté pour l'année 2021
- 6.9 Travaux d'amélioration de route dans le rang 6 Sud – secteur inondable
- 6.10 Achat d'un terrain dans le secteur desservi de la Municipalité
- 6.11 Demande d'assistance financière dans le PRIMEAU pour la réfection des rues Poulin et Mercier
- 6.12 Acquisition de caméras et système de carte à puce pour l'Aréna
- 6.13 Réparation de la fenêtre et de la porte de l'hôtel de ville
- 6.14 Soumission de la firme Englobe pour le projet Grand Shenley
- 6.15 Achat de boyaux d'incendie
- 6.16 Demande de cession de bail
- 6.17 Achat de compteurs d'eau et logiciel

7. PERSONNEL

- 7.1 Budget pour support à l'embauche d'une candidature au poste de directeur(trice) général(e)

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Demande d'aide financière dans le Programme Bon départ
- 8.2 Demande d'aide financière à la Caisse Desjardins des sommets de la Beauce
- 8.3 Demande d'aide financière à la MRC Beauce-Sartigan dans le cadre de la Politique de développement du territoire volet régional
- 8.4 Dekhockey
- 8.5 Activité de Noël municipal

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

- 11.1 Don à la fondation du cœur Beauce-Etchemin
- 11.2 Demande de prêt d'équipement
- 11.3 Demande au MTQ pour d'installation d'un afficheur de vitesse pédagogique sur la route 260 dans le secteur urbain
- 12. Période de questions
- 13. Clôture / ajournement de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-10-293 Il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

2020-10-294 Il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} septembre 2020 et de la séance d'ajournement du 15 septembre 2020

4. LÉGISLATION

4.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT 194-2020

2020-10-295 **Considérant** qu'un avis de motion du règlement 194-2020 a été dûment donné lors de la séance d'ajournement du conseil tenue le 15 septembre 2020 ;

Considérant qu'un projet de règlement a dûment été déposé et qu'une présentation de celui-ci a été faite auprès des membres du conseil lors de la séance d'ajournement du conseil tenue le 15 septembre 2020 ;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement numéro 194-2020 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement numéro 194-2020 décrétant des travaux de réfection de route dans le rang Grand Shenley et le rang Petit Shenley et l'affectation de la somme de 98 300 \$ du solde disponible du règlement numéro 166-2018 modifié par le règlement 172-2018 en vue d'une dépense de 98 300 \$.

4.2. ADOPTION DU RÈGLEMENT 195-2020

2020-10-296 **Considérant** qu'un avis de motion du règlement 195-2020 a été dûment donné lors de la séance d'ajournement du conseil tenue le 15 septembre 2020 ;

Considérant qu'un projet de règlement a dûment été déposé et qu'une présentation de celui-ci a été faite auprès des membres du conseil lors de la séance d'ajournement du conseil tenue le 15 septembre 2020 ;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement numéro 195-2020 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement numéro 195-2020 modifiant le règlement numéro 166-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 1 085 453 \$ pour des travaux de réfection dans le rang 6 sud.

5. FINANCES

5.1. COMPTES POUR APPROBATION

2020-10-297 **Considérant** que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les listes des comptes compressibles, incompressibles et les salaires du mois de septembre 2020 au montant total de 370 723,31 \$ soient adoptés tels que présentées et détaillées comme suit :

Salaires et allocations payés :	35 120,48 \$
Factures payées :	165 067,74 \$
Factures à payer :	170 535,09 \$

5.2. AUTORISATION POUR EFFECTUER UN FINANCEMENT TEMPORAIRE POUR LE PROJET DU RANG 9 PHASE 2

2020-10-298 **Considérant** que la Municipalité va entreprendre une deuxième phase des travaux d'amélioration de la route dans le rang 9 pour un montant de 1 219 322 \$;

Considérant que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement 186-2020 par lequel le conseil décrète un emprunt de 1 219 322 \$ conformément à la loi

Considérant la Municipalité doit effectuer un financement temporaire pour l'exécution des travaux attendant la réalisation du financement permanent ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à faire une demande de financement temporaire d'un montant de 1 219 322 \$ pour réaliser les travaux de préparation du rang Grand Shenley ;

Que le directeur général et le maire soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document inhérent à la demande de financement.

5.3. DIRECTIVE DE PAIEMENT NUMÉRO 3 POUR LES TRAVAUX DU RANG 9 PHASE 1

2020-10-299

Considérant les travaux exécutés par la firme Construction Abénakis inc. pour les travaux du projet d'amélioration de la route le rang 9 pour la première phase ;

Considérant que la firme Construction Abénakis inc. demande le paiement numéro 3 pour les travaux réalisés en date du 17 septembre 2020 ;

Considérant que l'ingénieur de la MRC, monsieur Pier-Luc Rancourt, recommande, après analyse, d'effectuer le paiement au montant de 101 945,97 \$ plus taxes ;

Considérant que l'ingénieur de la MRC, monsieur Pier-Luc Rancourt, recommande, après analyse, de procéder à une libération de la retenue de 50 % et d'effectuer un paiement de 51 997,84 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 153 943,81 \$ plus taxes pour défrayer les coûts de la directive de paiement numéro 3 recommandé par monsieur Pier-Luc Rancourt, ingénieur, concernant les travaux d'amélioration de la route Phase 1 dans le rang 9.

5.4. PAIEMENT DES TRAVAUX D'INVESTIGATION ET DE PRÉPARATION DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE ET RÉAFFECTATION DES CRÉDITS ENGAGÉS

2020-10-300

Considérant que des travaux de préparation pour l'investigation du réservoir d'eau potable ont été réalisés et son admissible pour être subventionné par la TECQ ;

Considérant que des travaux de préparation pour la réhabilitation du réservoir d'eau potable ont été réalisés et son admissible pour être subventionné par la TECQ ;

Considérant la liste des coûts (taxes non incluses) et des factures déposées par le responsable des travaux publics en lien avec les travaux pour le réservoir d'eau potable :

Automatisation JRT inc.	11 086,58 \$
Endress + Hauser	1 178,00 \$
Construction Fortin et St-Pierre	22 500,00 \$
JM Pomerleau	4 294,80 \$
Home Hardware	250,27 \$
Pompaction	11 150,00 \$
Conval Québec	228,00 \$
Transport S. Rouillard Inc.	5 010,00 \$
Construction Benoît Pépin	660,00 \$
Provan	4 305,00 \$
Les Pompes M.C.	19 356,03 \$
EMS	16 450,00 \$

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les coûts ont été budgétés par le conseil et sont autorisés pour paiement ;

Que les coûts en lien avec les travaux d'investigation et de préparation pour la réhabilitation du réservoir d'eau potable soient assumés par la subvention de la TECQ.

5.5. RECOMMANDATION DE PAIEMENT # 5 – RÉCEPTION FINALE RANG 6 SUD

2020-10-301

Considérant les travaux exécutés par la firme Excavation Bolduc pour les travaux d'amélioration de route du rang 6 Sud

Considérant que la firme Excavation Bolduc a effectué en totalité son mandat à la satisfaction de la firme de surveillance et de la Municipalité ;

Considérant que l'ingénieur de la MRC, monsieur Pier-Luc Rancourt, recommande, après analyse, de procéder à la libération de la retenue finale de 50 % et d'effectuer un paiement de \$ 25 338,13 plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 25 338,13 \$ plus taxes recommandé par monsieur Pier-Luc Rancourt ingénieur, concernant les travaux d'amélioration de la route du rang 6 Sud.

5.6. RECOMMANDATION DE PAIEMENT # 1 – RÉHABILITATION ET MISE À NIVEAU DE RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

2020-10-302

Considérant les travaux exécutés par la firme Construction Aquabec pour les travaux de réhabilitation et de mise à niveau du réservoir d'eau potable de la Municipalité ;

Considérant que la firme Construction Aquabec a fait une demande de paiement numéro 1 pour les travaux réalisés en date du 28 septembre 2020 ;

Considérant que l'ingénieur de la firme EMS, responsable de la surveillance des travaux, monsieur Julien Tremblay, recommande, après analyse, d'effectuer le paiement au montant de 122 961,44 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 122 961,44 \$ plus taxes pour défrayer les coûts de la directive de paiement numéro 1 recommandé

par monsieur Julien Tremblay, ingénieur, concernant les travaux de réhabilitation et de mise à niveau du réservoir d'eau potable.

5.7. FACTURE DES ARCHITECTES ODETTE ROY ET ISABELLE JACQUES INC.

2020-10-303 **Considérant** que suite à un mandat octroyé par la Municipalité, la firme Les architectes Odette Roy et Isabelle Jacques inc. a présenté un plan préliminaire pour le projet d'installation d'un CPE ;

Considérant que la firme Les architectes Odette Roy et Isabelle Jacques inc. a disposé une facture au montant de 5 000 \$ plus taxes pour les honoraires liés au mandat ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de la facture de la firme Les architectes Odette Roy et Isabelle Jacques inc. au montant de 5 000 \$ plus taxes.

5.8. FACTURE DES POMPES M.C. INC. POUR LA RÉHABILITATION DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

2020-10-304 **Considérant** que la firme Les Pompes M.C. a déposé sa facture en lien avec les travaux réalisés pour la préparation du projet de réhabilitation du réservoir d'eau potable ;

Considérant que le montant total est 19 269,96 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de la facture de la firme Les Pompes M.C. au montant de 19 269,96\$ plus taxes et que celle-ci est assumée par la TECQ.

6. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1. PROPOSITION D'ENTENTE À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HILAIRE-DE-DORSET POUR ENTRETIEN HIVERNAL DANS LE RANG GRAND SHENLEY

2020-10-305 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est en mesure d'effectuer l'entretien hivernal de la portion de 900 mètres de route du rang Grand Shenley appartenant à la Municipalité de Saint-Hilaire-de-Dorset ;

Considérant que le responsable des travaux publics de la Municipalité a analysé les coûts liés à cet entretien ;

Considérant que le coût pour l'entretien est évalué à 2 640 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil entérine l'estimation réalisée par le responsable des travaux publics au montant de 2 640 \$ pour l'entretien du tronçon de 900 mètres ;

Que le conseil propose une entente à la Municipalité de Saint-Hilaire-de-Dorset pour l'entretien hivernal de la portion de 900 mètres dans le rang Shenley lui appartenant pour un montant de 2 640 \$ par année.

6.2. AUTORISATION POUR UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE PROGRAMME PSPGPRSPE DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE

2020-10-306

Considérant que le Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale (PSPGPRSPE) du ministère de la Famille offre une aide financière afin d'améliorer et augmenter l'offre de service de garde lors de la semaine de relâche et la période estivale;

Considérant que les activités de la Municipalité répondent aux critères du PSPGPRSPE ;

Considérant que la responsable des sports, loisir et culture veut déposer une demande d'aide financière au montant de 14 580 \$ dans le PSPGPRSPE ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs à effectuer une demande d'aide financière dans le Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale ;

Que la responsable des sports, loisirs est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande.

6.3. APPROBATION POUR CERTIFICAT DE RÉCEPTION PROVISOIRE DES OUVRAGES

2020-10-307

Considérant la fin des travaux d'amélioration de la route de la phase 1 dans le rang 9 ;

Considérant que le responsable de la surveillance, le service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan recommande d'approuver la réception provisoire des ouvrages ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à signer le certificat de réception provisoire au nom de la Municipalité.

6.4. CONFIRMATION DU COÛT RÉEL ET ATTESTATION DE LA FIN DES TRAVAUX – RANG 9 PHASE 1

2020-10-308

Considérant la fin des travaux d'amélioration de la route de la phase 1 dans le rang 9 (dossier AIRRL-2018-467A) ;

Considérant que le ministère des Transports a octroyé une subvention à la Municipalité pour ces travaux dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale volet accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL)

Considérant que la Municipalité doit confirmer le coût réel et attester la fin des travaux au ministère des Transports ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley confirme la cour réelle des travaux tels que présentés dans le formulaire de reddition de compte RIRRL-RIR fournis par le ministère des Transports ;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley atteste que les travaux du projet des travaux d'amélioration de la route de la phase 1 dans le rang 9 (dossier AIRRL-2018-467A) sont terminés.

6.5. SOUMISSION POUR MÉLANGEUR SUBMERSIBLE POUR LE RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

2020-10-309

Considérant les travaux de réhabilitation et de mise aux normes du réservoir d'eau potable de la Municipalité ont permis de cibler une problématique nuisant au réservoir ;

Considérant qu'il y a de la glace qui se forme dans le réservoir l'hiver et que ce phénomène contribue à l'usure de la paroi intérieure ;

Considérant que la firme Construction Aquabec responsable des travaux recommande à la Municipalité d'acquérir et d'installer un mélangeur submersible afin d'éviter la formation de glace ;

Considérant que la firme Construction Aquabec propose un mélangeur submersible pour un montant de 19 355 \$ plus taxes incluant son installation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de la firme Construction Aquabec pour l'acquisition et l'installation d'un mélangeur submersible pour un montant de 19 355 \$ plus taxes.

6.6. APPROBATION DU RÈGLEMENT 62-20

2020-10-310

Considérant que la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud a présenté aux municipalités membres un projet de règlement pour le budget de son exercice financier 2021 et les modalités de paiement des quotes-parts pour les services rendus ;

Considérant que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ont pris connaissance du budget et des quotes-parts à payer ainsi que les commentaires du directeur général de la RICBS ;

Considérant que le conseil de la Municipalité doit approuver le règlement pour le budget et les quotes-parts à payer proposé par la RICBS ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents°;

Que le conseil approuve le règlement 62-20 ayant pour objet d'adopter le budget nécessaire à l'exercice financier de l'année 2021 et décrétant les modalités de paiement des quotes-parts des municipalités membres de la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud ainsi que les modalités de facturation et de paiement des services rendus aux clients de la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud.

6.7. PROPOSITION DE WSP POUR RÉVISION ET MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION.

2020-10-311

Considérant que la Municipalité a mandaté la firme d'ingénierie WSP Canada pour mettre à jour son plan d'intervention des infrastructures d'aqueducs et égouts;

Considérant que la firme WSP Canada propose des honoraires de 2 500 \$ plus taxes pour la réalisation du mandat ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte l'offre de service de la firme WSP Canada au montant de 2 500 \$ plus taxes pour la mise à jour du plan d'intervention des infrastructures d'aqueducs et égouts de la Municipalité.

6.8. ADHÉSION AU SERVICE DU TRANSPORT ADAPTÉ POUR L'ANNÉE 2021

2020-10-312

Considérant qu'à chaque année, la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley contribue financièrement au service de transport adapté desservant la population de la MRC Beauce-Sartigan ;

Considérant que la quote-part municipale a été augmentée de 2 % pour l'année 2021 (le taux est fixé à 2,03 \$ par résident) ;

Considérant que la quote-part de la Municipalité est établie à 3 142,44 \$ pour l'année 2021 ;

Considérant que les membres du conseil sont favorables au service de transport adapté fournis par Transport Autonomie Beauce-Etchemin ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité adhère au service de transport adapté pour l'année 2021 ;

Que la Municipalité paye la contribution de 3 142,44 \$

Que la Municipalité accepte la tarification payée par l'usagé

Que la Municipalité reconnaisse la Ville de Saint-Georges comme ville mandataire.

6.9. TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE ROUTE DANS LE RANG 6 SUD – SECTEUR INONDABLE

2020-10-313

Considérant que des travaux sont à faire dans un secteur inondable du rang 6 Sud ;

Considérant que la Municipalité veut effectuer du rechargement pour amoindrir le risque d'inondation ;

Considérant que des sommes sont disponibles suite à une taxation pour les rangs pour effectuer les travaux requis ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise des travaux de rechargement dans le rang 6 Sud pour amoindrir le risque d'inondation pour un montant de 58 000 \$;

Que la dépense soit assumée à même le surplus accumulé non affecté pour un montant de 50 000 \$ ainsi que la subvention de 8 000 \$ du député dans le cadre du PPA-ES.

6.10. ACHAT D'UN TERRAIN DANS LE SECTEUR DESSERVI DE LA MUNICIPALITÉ

2020-10-314

Considérant que la Municipalité ne possède pas de stationnement pour son édifice où est logée la bibliothèque municipale ;

Considérant que la Municipalité désire acquérir une parcelle du lot 6 031 504 afin de posséder son propre stationnement pour desservir son édifice municipal en question ;

Considérant que la Municipalité veut faire une proposition d'achat à la Fabrique Notre-Dame des Amériques qui a la responsabilité du lot 6 031 504 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil ordonne que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley dépose une offre d'achat au montant de 1.14 \$ le pied carré à la fabrique Notre-Dame-des-Amériques afin d'acquérir une parcelle de 9 892 pieds carrés du lot 6 031 504.

6.11. DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE DANS LE PRIMEAU POUR LA RÉFECTION DES RUES POULIN ET MERCIER

2020-10-315

Considérant que la Municipalité envisage d'effectuer des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc et égouts dans les rues Poulin et Mercier ;

Considérant que le plan d'intervention pour les infrastructures d'aqueduc et égouts préparé par la firme WSP Canada démontre que ceux des rues Poulin et Mercier sont en fin de vie utile et doivent être remis en état ;

Considérant que la Municipalité est admissible à une aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le Programme d'infrastructure municipale d'eau (PRIMEAU) volet 2 – Renouvellement des conduites ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à déposer une demande d'aide financière dans le PRIMEAU du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour l'octroi d'une subvention à la Municipalité dans son projet de réfection des infrastructures d'aqueduc et égouts dans les rues Poulin et Mercier.

6.12. ACQUISITION DE CAMÉRAS ET SYSTÈME DE CARTE À PUCE POUR L'ARÉNA

Sujet reporté

6.13. RÉPARATION DE LA FENÊTRE ET DE LA PORTE DE L'HÔTEL DE VILLE

2020-10-317

Considérant que la fenêtre et la porte d'entrée principale de l'Hôtel de Ville n'ont plus d'étanchéité et que de l'eau s'infiltré à l'intérieur du bâtiment ;

Considérant que la Municipalité doit procéder à des réparations rapidement ;

Considérant que la firme Construction Fortin et St-Pierre a déposé une soumission au montant de 2 380 \$ plus taxes pour effectuer les réparations requises ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de la firme Construction Fortin et St-Pierre au montant de 2 380 \$ pour effectuer les réparations de la fenêtre et la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville.

6.14. SOUMISSION DE LA FIRME ENGLOBE POUR LE PROJET GRAND SHENLEY

2020-10-318

Considérant que la Municipalité va effectuer des travaux de pavage dans la route du rang Grand Shenley ;

Considérant que des services de laboratoire sont requis pour le contrôle de conformité des matériaux utilisés et de l'enrobé bitumineux qui sera appliqué ;

Considérant que le service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan, responsable de la surveillance des travaux, a été en appel d'offres et que la firme Englobe a déposé la soumission la plus basse au montant de 7 558,00 \$ plus taxes ;

Considérant le service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan recommande d'accepter l'offre de la firme Englobe ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de la firme Englobe au montant de 7 558,00 \$ plus taxes pour leur service de laboratoire dans le projet de pavage de la route du rang Grand Shenley.

6.15. ACHAT DE BOYAUX D'INCENDIE

2020-10-319

Considérant que le Service de sécurité incendie doit renflouer ses équipements de boyaux d'incendie ;

Considérant que le responsable du Service de sécurité incendie a demandé une soumission à la firme l'Arsenal et que celle-ci propose un coût de 249,00 \$ plus taxes par boyaux ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat de 6 boyaux d'incendie au montant de 249,00 \$ par boyaux pour un total de 1 494,00 \$ plus taxes.

6.16. DEMANDE DE CESSIION DE BAIL

2020-10-320 **Considérant** qu'une locataire du bâtiment de la bibliothèque municipale à demande que cession de son bail à la Municipalité ;

Considérant que le bâtiment de la bibliothèque municipale sera éventuellement transformé ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la cession de bail demandé par la locataire, madame Johanne Gilbert.

6.17. ACHAT DE COMPTEURS D'EAU ET LOGICIEL

2020-10-321 **Considérant** qu'un très grand nombre de compteurs d'eau installés dans les domiciles situés dans le secteur desservi de la Municipalité sont défectueux ou ont pratiquement atteint leur fin de vie utile ;

Considérant que la Municipalité veut changer tous les compteurs d'eau sur une période de cinq ans ;

Considérant que la Municipalité veut utiliser des compteurs d'eau intelligents et a effectué une recherche afin de cibler un produit représentant le meilleur rapport qualité/prix ;

Considérant que la Municipalité veut procéder au changement de 30 compteurs d'eau en 2020 et acquérir un système de lecture à distance qui permettra de lire les données des compteurs en tout temps ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat de 30 compteurs d'eau et d'un système de lecture à distance pour un montant de 12 496,69 \$ plus taxes.

Que la dépense soit assumée à même le surplus accumulé non affecté pour un montant de 8 000 \$ ainsi que le budget courant attribué à l'eau potable.

7. PERSONNEL

7.1. BUDGET POUR SUPPORT À L'EMBAUCHE D'UNE CANDIDATURE AU POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

2020-10-322 **Considérant** que le directeur général va quitter son poste actuel et qu'il devra être remplacé ;

Considérant que le conseil a demandé au directeur général sa participation au processus d'embauche pour son successeur ;

Considérant que le directeur général demande une aide professionnelle afin d'effectuer le processus d'embauche ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à utiliser les services de la firme de recrutement Jean-Marc Paré consultant inc. pour un support ponctuel au processus d'embauche d'une nouvelle direction générale à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE PROGRAMME BON DÉPART

2020-10-323

Considérant que la Fondation Bon départ de Canadien Tire offre une aide financière afin d'améliorer la qualité de vie des enfants et de leurs familles ;

Considérant que les activités de la Municipalité répondent aux critères du programme de la Fondation Bon départ de Canadien Tire;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière au montant de 15 000 \$ dans ce programme ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs à effectuer une demande d'aide financière à la Fondation Bon départ de Canadien tire ;

Que la responsable des sports, loisirs est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande.

8.2. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA CAISSE DESJARDINS DES SOMMETS DE LA BEAUCE

2020-10-324

Considérant que la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce offre une aide financière dans le cadre de son Fonds d'aide au développement du milieu

Considérant que les activités de la Municipalité répondent aux critères du programme ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière au montant de 15 000 \$ dans ce programme pour la réalisation d'un projet de ciné-parc ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs à effectuer une demande d'aide financière à la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce ;

Que la responsable des sports, loisirs est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande

8.3. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MRC BEAUCE-SARTIGAN DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE VOLET RÉGIONAL

2020-10-325 **Considérant** que la MRC Beauce-Sartigan offre une aide financière dans le cadre de la Politique de développement du territoire volet régional

Considérant que les activités de la Municipalité répondent aux critères du programme ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière au montant de 32 103,62 \$ dans ce programme pour la réalisation d'un projet de ciné-parc ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs à effectuer une demande d'aide financière le cadre de la Politique de développement du territoire volet régional

Que la responsable des sports, loisirs est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande

8.4. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MRC BEAUCE-SARTIGAN DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE VOLET LOCAL

2020-10-326 **Considérant** que la MRC Beauce-Sartigan offre une aide financière dans le cadre de la Politique de développement du territoire volet local

Considérant que les activités de la Municipalité répondent aux critères du programme ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière au montant de 14 237,29 \$ dans ce programme pour la réalisation d'un projet de ciné-parc ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs à effectuer une demande d'aide financière le cadre de la Politique de développement du territoire volet local

Que la responsable des sports, loisirs est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande

8.5. ACTIVITÉ DE NOËL DE LA MUNICIPALITÉ

2020-10-327

Considérant que la Municipalité veut souligner la période des fêtes auprès de sa population ;

Considérant que le conseil veut souligner cette période auprès des enfants et de ses aînés ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie un budget de 5 000 \$ pour souligner la période des fêtes auprès de sa population.

La responsable des sports, loisirs et culture présentera un projet au conseil en fonction du budget alloué.

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois de septembre 2020.

11. AUTRES SUJETS

11.1. DONC À LA FONDATION DU CŒUR BEAUCE-ETCHEMIN

2020-10-328

Considérant que la Municipalité participe chaque année à la collecte de fonds de la Fondation du cœur Beauce-Etchemin ;

Considérant que le conseil est en accord avec la mission de la Fondation du cœur Beauce-Etchemin et souligne l'importance de ses activités ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie un montant de 300 \$ à la Fondation du Cœur Beauce-Etchemin pour la soutenir dans ses activités.

11.2. DEMANDE DE PRÊT D'ÉQUIPEMENT

2020-10-329

Considérant que la Municipalité a des équipements qu'elle n'utilise pas actuellement et que ceux-ci sont disponibles ;

Considérant que la Municipalité a reçu, d'une citoyenne, une demande de prêt temporaire pour une table extérieure dans le cadre d'un projet d'essai ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le prêt temporaire d'une table extérieur à une citoyenne de la Municipalité ;

La personne est responsable de rapporter l'objet dans son état d'origine.

11.3. DEMANDE AU MTQ POUR L'INSTALLATION D'UN AFFICHEUR DE VITESSE PÉDAGOGIQUE SUR LA ROUTE 269 DANS LE SECTEUR URBAIN

2020-10-330

Considérant que plusieurs citoyens se sont plaints que les gens circulent rapidement sur la rue Principale ;

Considérant que la rue principale relève du ministère des Transports ;

Considérant que la Municipalité voudrait sensibiliser les automobilistes circulant sur la rue principale ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil ordonne que la Municipalité fasse une demande au ministère des Transports qu'un afficheur de vitesse pédagogique soit installé de façon aléatoire sur la route 269 dans le secteur village (rue principale) afin de sensibiliser les automobilistes au niveau de la vitesse.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

13. FERMETURE/AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2020-10-331

Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 20 octobre 2020.

Il est 21h15.

Dany Quirion, maire

Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier